

# ASSURANCE COMPLEMENTAIRE DOMMAGES RAILS au circuit



BP 34 - 51873 REIMS CEDEX

Tél. : 03.26.87.71.38 / Fax : 09.70.62.90.43 / Email : [assurances.lestienne@orange.fr](mailto:assurances.lestienne@orange.fr)

Date du meeting : ..... Lieu : ..... Trophée TTE : ..... ..

Garantie : ASSURANCES RAILS EN COMPETITION : Plafond : 2500 € par sinistre / Franchise : 250 €.

## SOUSCRIPTEURS/CONCURRENTS ASSURES

NOM	PRENOM	Adresse CP - VILLE	N° voiture	MARQUE	MODELE	N° Identification ou Immatriculation	COTISATION 80 € TTC
					Date et Signature de l'assuré :		
					Date et Signature de l'assuré :		
					Date et Signature de l'assuré :		

Tout concurrent voulant s'assurer, devra le faire avant le départ physique du meeting, sur place, par courrier ou mail en joignant le document et le paiement.

En cas de sinistre, le pilote responsable devra obtenir une attestation du circuit et, si possible, prendre des photos du lieu de l'accident.

Le concurrent devra payer directement au circuit et l'assureur procédera, par la suite, au remboursement dans les limites contractuelles (Plafond : 2500 € / Franchise : 250 € à la charge du souscripteurs/concurrent).